

## **COMMUNE D'ARLON - troisième division - AUTELBAS**

Ancienne grange à réhabiliter  
Barnich, rue de la Huuscht 14

- Code du bien sur Biddit : 253732
- La mise à prix est de 80.500 €
- L'enchère minimum est de 1.000 €



### **CETTE VENTE CONCERNE PLUSIEURS BIENS VENDUS SÉPARÉMENT**

(LOT 2) L'étude du notaire TAHON a le plaisir de vous présenter cette ancienne grange à réhabiliter entièrement. Les belles surfaces proposées laissent libre cours à votre imagination en ce qui concerne les nombreuses possibilités d'aménagements !

### **DESCRIPTIF :**

- Rez-de-chaussée : anciennes étables et garages ;
- 1<sup>er</sup> étage : une grande pièce et une plus petite ;
- Grenier ;
- Terrasse, jardin (orientation : ouest) ;
- Annexe : garage

### **REMARQUES :**

- Mur mitoyen : les frais de construction du mur mitoyen qui divisera le bien en deux lots sont à charge des adjudicataires des lots 1 et 2 (voir pages 9 et 10 des conditions de vente) ;
- Situation intéressante, à l'entrée du village d'Autelbas-Barnich, disposant d'un accès rapide aux axes routiers vers le Luxembourg ;
- Toiture à refaire entièrement ;
- Actuellement, le bien n'est pas équipé d'un système de chauffage.

### **BIEN CADASTRE SUR :**

- ARLON – troisième division - Autelbas, section E, partie du numéro 0947K P0000 (numéro parcellaire réservé : 0947M P0000) ;
- Contenance d'après mesurage : 5a 21ca ;
- R.C. : indéterminé.

**RENSEIGNEMENTS ET VISITES :** contacter l'étude du notaire Tahon au 063/22.06.38

**LES ENCHÈRES NE POURRONT ÊTRE ÉMISES QU'EXCLUSIVEMENT ONLINE PAR LE BIAIS DU SITE**

**INTERNET SÉCURISÉ [WWW.BIDDIT.BE](http://WWW.BIDDIT.BE)**

Le jour et l'heure du début des enchères est le **mercredi 10 avril 2024 à 14h00**. Le jour et l'heure de clôture des enchères est le **jeudi 18 avril 2024 à 14h00**, sous réserve d'éventuelles prolongations conformément à l'article 9 des conditions générales en raison du sablier et/ou d'une panne de la plateforme d'enchères.

Cahier des charges et renseignements en l'étude. Aucun paiement en espèces ne sera accepté.